



# Société de tir *Le Pleureur*

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du  
3 mars 2004 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 9 février 2004 et peut donc siéger valablement.

## 1. Souhais de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h10 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Suite aux décès de Frédéric May, Réto Crettex, Nicolas Alter et Marin Pellaud, Président d'une sté amie, durant l'année écoulée, en leur mémoire ainsi que de celle de tous les proches perdus, il demande à l'assemblée d'observer 1 minute de silence.

Il présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée d'accepter les inversions des points 8 et 9 et de commencer exceptionnellement par le point 16.1, profitant ainsi de la présence de Philippe Vaudan qui présente le projet de stand à 10m. :

1. Souhais de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2003
4. Nomination des scrutateurs
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2003
6. Rapport du Caissier, lecture des comptes
7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
8. Fixation des cotisations 2004
9. Propositions mineures de mise à jour des statuts
10. Rapports des responsables des disciplines
11. Rapport des délégués de l'Association
12. Rapport du Président
13. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
14. Election du comité, élection du Président
15. Activités 2004 - Tirs cantonaux
16. Divers et propositions individuelles
  - 16.1. Présentation du projet de stand à 10m
17. Clôture de l'Assemblée, collation.

### **16.1. Divers : Présentation du stand à 10m**

Il est rappelé que l'assemblée générale 2003 avait donné le feu vert pour une étude préliminaire sur la faisabilité d'un stand à 10 m. Les différentes variantes étudiées sont rappelées : la recherche d'un local déjà existant (Bagnes, même du coté d'Orsières,...), une construction devant la cantine, un second plafond sous le toit du pas de tir du 50 m, la transformation du stand à 10 m actuel ou une excavation coté Merdenson. Finalement, la meilleure variante consiste à agrandir le stand sous le pas de tir du 300m.

Philippe Vaudan nous présente son projet et répond à quelques questions.

Le Président le remercie, ainsi que le bureau d'ingénieur Terretaz et Fellay SA pour leur travail jusque là bénévole.

L'assemblée reprend selon l'ordre du jour.

## 2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue.

Sur un total de 174 membres, 26 sont présents et 36 sont excusés. (Voir annexe 1)

## 3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Aucune réclamation n'est parvenue au comité quant aux résultats de la saison passée.

Bernard Corthay remet les divers prix des Rois du tir et déplore encore une fois la faible participation.

## 4. Nomination des scrutateurs



# Société de tir *Le Pleureur*

---

Est nommé scrutateur : René Luisier

## **5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2003**

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 2003 qui est approuvé à l'unanimité.

## **6. Rapport du Caissier, lecture des comptes**

Le Caissier a distribué les comptes avant l'AG. Il explique que le résultat de cette année boucle sur une perte de fr. 3'071.40, due notamment à l'achat et à l'amortissement des 4 carabines.

Suite au contrôle des vérificateurs, une différence au bilan ne pouvait être expliquée. De la sorte, les comptes ont été soumis pour révision à la fiduciaire Pierre Chappuis. Ce dernier a conclu à la parfaite régularité des comptes et explique la différence par la variation imputable aux comptes transitoires.

Malheureusement, les contrôleurs des comptes, MM. Jean-Luc Alter et Martin Gay, ne sont pas actuellement présents. M. Alter s'est excusé et M. Gay arrivera dans le courant de la soirée.

Le Caissier répond à quelques questions.

Le Président propose d'attendre l'arrivée de M. Gay pour passer à l'approbation des comptes.

## **9. Propositions mineures de mise à jour des statuts**

Des exemplaires de statuts et une liste récapitulant les diverses corrections proposées ont été distribués à l'assemblée.

Le Secrétaire détaille chaque article, en motivant les raisons qui engendrent la nécessité d'adapter les statuts.

A chaque article, la parole est passée à l'assemblée. Chaque article est immédiatement soumis au vote. A l'unanimité, tous les articles sont acceptés.

Le Secrétaire se chargera de faire homologuer les nouveaux statuts par la FSVT et le département militaire cantonal.

## **8. Fixation des cotisations 2004**

Suite à l'acceptation des nouveaux statuts, les frais de la licence ne sont plus inclus dans la cotisation, comme c'était précédemment le cas. Ceci a provoqué l'inversion de l'ordre du jour des points 8 et 9.

Au vu des résultats financiers obtenus, le comité propose le maintien de la cotisation à CHF 40.—

Consultée, l'Assemblée approuve à l'unanimité.

## **10. Rapports des responsables des disciplines**

Pascal Michaud offre un résumé des tirs au pistolet 50 et 25m.

Hilaire Besse salue l'Assemblée au nom du Comité cantonal et effectue un rapport de la saison PAC. Il félicite notamment notre Président qui tire au plus haut niveau suisse.

Jean-Pierre Besse présente le rapport du cours JT. Il nous donne aussi des informations sur les tirs militaires. Il demande aussi un soutien plus actif pour les jours des tirs obligatoires, car il peine à trouver des tireurs (environ 10) qui doivent assumer les tâches organisationnelles.

Jean-Clément Sarrasin ne nous surprend pas cette année et présente un copier coller de son rapport de l'année précédente.

Bernard Corthay, par manque de participants ... n'a même pas à prendre la parole. L'arrivée d'André Graber va sans doute redynamiser cette discipline.

Le Président fait un petit rapport quant à l'école de tir à 10m. Il relève l'excellence des résultats des juniors et leur assiduité au suivi des cours. Il déplore malgré toute l'absence de locaux adaptés ce qui limite le nombre de participants à 24, 4 jeunes ayant été refusés.

L'école de tir a participé au championnat valaisan individuel avec 12 tireurs, la majorité finissant à de très belles places. Il en a été de même à la finale de la fédération. Il tient à remercier les 7 moniteurs toujours aussi dévoués et plus particulièrement Daniel Bessard qui a mené tous les cours. Il n'oublie pas non plus de remercier les époux Gsponer pour leur présence constante tout au long de la saison et qui savent toujours autant bien accueillir les parents et les jeunes.

Maurice Besse propose à chacun de venir au moins une fois dans la saison assister à un tel cours. Il propose également, afin de palier au manque de participation à certains challenges ou titres de rois du tir, de modifier le règlement. Ce point devra être examiné rapidement par le comité.

## **7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes**



# Société de tir *Le Pleureur*

Martin Gay présente le rapport des vérificateurs des comptes et conseille à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (voir annexe 2)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **11. Rapport des délégués**

Louis-Nicolas Meichtry prend la parole au nom des Délégués auprès de l'Association. Le stand fonctionne globalement bien et la transition entre les concierges s'est réalisée sans accros. Il précise prendre part à la commission de construction du stand à 10 m en tant que Président de l'Association et non comme membre du Pleureur. Il annonce avoir reçu une lettre du comité du Pleureur en ce qui concerne le mode de perception des cotisations de l'Association et en débattrà le 5 mars prochain, date de l'assemblée des délégués. Suite à la disparition de la société de tir de Bovernier, le comité de l'Association va proposer aux délégués de conserver la représentation de Bovernier au sein du comité. Leur représentant sera nommé par le conseil communal. Il en sera de même pour le vérificateur des comptes. Par contre, les 2 délégués de Bovernier ne seront pas remplacés au sein des délégués.

Suite au travail réalisé par Michel Hasbrouck, un site internet ([www.tireurs.com](http://www.tireurs.com)) a été créé. Il s'ouvre sur une page du stand du Mt-Brun où toutes les sociétés sont représentées. Il sera proposé aux 3 autres sociétés du stand d'y mettre ce qu'ils jugeront bon.

L'inconnue actuelle réside dans les décisions politiques prises en ce qui concerne le maintien des tirs militaires.

Le programme des tirs sera présenté vendredi soir.

Norbert Terrettaz donne un résumé du stand NTTC qui se met en place à la décharge de Vollèges. L'Association a été invitée à toutes les discussions qui ont eu lieu entre la commune et l'armée. Ceci dure depuis 3 ans et le dossier arrive à son terme. Il est plus ou moins décidé que le stand du Mt-Brun sera un partenaire important de cette future place de tir militaire, utilisée par l'armée, les gardes-frontières, les GF et la police. Les dianas sont aussi partenaires (pour des cibles sanglier mobile) ainsi que le ball-trap. Homologuée selon les normes UIT, cette place de tir polyvalente est un atout important pour notre stand et l'ensemble du Valais romand. En plus, comme toutes les infrastructures sont prises en charge par l'armée, aucun frais n'est à notre charge.

## **12. Rapport du Président**

Le Président donne lecture de son rapport sur l'année écoulée (voir annexes).

## **13. Présentations et admissions des nouveaux membres, démissions et radiations**

Le Caissier ne revient pas sur les malheureux décès évoqués plus haut par le Président. Il fait lecture de la liste des 15 nouveaux membres qui ont demandé leur admission. Aucune remarque à ce sujet.

Il propose la radiation de Sylvain Maret pour cause de non paiement de la cotisation. Aucune opposition à cette exclusion.

## **14. Election du comité, élection du Président**

- Le Président annonce d'entrée une bonne nouvelle : 2 membres ont été approchés par le comité et ont accepté de prendre place au comité. Il s'agit d'André Graber (qui a déjà fonctionné en 2003) et de Fabrice Ançay. Ce dernier se présente rapidement car, bien que membre depuis 1996, il ne s'est guère aventuré à fréquenter le stand jusqu'à présent... Sa proposition de rejoindre le comité devrait remédier à cet état de fait.
- Tous 2 sont élus par acclamations et sans aucune opposition.
- En ce qui concerne les autres membres du comité, Jean-Pierre Besse, élu en 1995, Pierre-Yves Besse 66, élu en 1990, Jean-Philippe Christinat, élu secrétaire en 1989 et caissier en 1998, Bernard Corthay élu en 1992 en même temps que Pascal Michaud et Jean-Clément Sarrasin, élu en 1998, aucune démission n'est annoncée.
- Bernard Corthay prend la parole pour annoncer une mauvaise nouvelle et lit à l'Assemblée la lettre de démission que notre actuel Président, élu en 2000, nous a faite parvenir.
- L'Assemblée prend acte de cette démission et de nombreux applaudissements saluent le travail qu'il a accompli durant les 4 années de Présidence.
- Le Président reprend la parole et demande à l'Assemblée si l'un ou l'autre des membres souhaite le remplacer. Silence complet !
- Il présente la proposition du comité, à savoir élire à la charge de Président M. Fabrice Ançay, élu au comité quelques minutes avant. A 2230/h, ce dernier est élu Président par acclamations et sans opposition.
- Suite à la démission de Myriam Luy du poste de déléguée à l'Association, son remplacement est soumis à l'Assemblée. Est élu par acclamations, sans opposition, notre nouveau Président.
- Jean-Luc Alter a fait part de sa volonté de ne plus fonctionner comme vérificateur des comptes. Est élu par acclamations et sans opposition, M. Yves Michellod.



# Société de tir *Le Pleureur*

---

## 15. Activités 2004 - Tirs cantonaux

- Le stand ouvrira le 10 mars 2004 et cette année, les carabiniers tirent sous Bagnes.
- Notre société organisera le tir cantonal des vétérans les 14 et 15 mai et la finale cantonale du CSG 50m le 29.05.2004
- Les jours des tirs militaires ont été réduits de 2 demi-journées pour palier à la réduction de 40% des effectifs.
- 5 tirs cantonaux sont organisés en 2004. Les inscriptions seront prises après l'assemblée.
- Le programme définitif ne nous est pas parvenu de l'Association et donc n'a pu être établi pour ce soir. Il sera établi dans le courant de la semaine prochaine.
- Les tirs qui ont lieu chaque dernier vendredi du mois et suivis d'un repas au stand, seront reconduits en 2004, durant les mois de mars, avril et mai.
- Le tir de la Fédération se déroulera les 28.08, 03 et 04 septembre à Châble-Croix, organisé par l'association du stand mais sous le nom de la sté de Collombey-Muraz.
- Pascal Michaud propose de modifier le règlement du challenge Supermarché Brunet. A suivre en comité.
- Michel Hasbrouck propose au comité une rencontre sportive avec ses collègues gendarmes français. A suivre par le comité. Il relève également la grande liberté dont nous jouissons encore en Suisse au niveau du tir.

## 16. Divers

- Michel Hasbrouck a créé un site internet que chacun peut consulter à l'adresse [www.tireurs.com](http://www.tireurs.com). En fait, il l'a créé pour le Pleureur mais a intégré sur la homepage les informations sur le stand. De cette page, il est possible de se rendre sur des données de toutes les sociétés du Mt-Brun.
- Le nouveau Président, André Graber et Serge Bolletti nous représenteront à la prochaine assemblée des délégués de la FSVT qui aura lieu à Wiler le 14.03.2004.

## 17. Clôture de l'Assemblée

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 2255/h. La Société offre une petite agape, chaude pour changer un peu.

Le Président :

Le Secrétaire :

P.-Y. Besse

J.-Ph. Christinat

## Annexes :

Convocation à l'AG et ordre du jour  
Contrôle des présences  
Résumé des comptes 2003 et stock munitions  
Rapport des vérificateurs des comptes et de la fiduciaire Chappuis  
Rapport du Président  
Rapports des responsables de disciplines  
Listes des admissions, décès, radiations et démissions  
Nouveaux statuts, état au 03.03.2004  
Projet de transformation du stand établi par Philippe Vaudan le 26.02.2004  
Plan de tir